

RESPONSABLE D'ECURIE

Il est responsable de la qualité du travail des autres soigneurs. Il organise en concertation avec le directeur le fonctionnement et les travaux d'écurie.

Activités

- Il identifie les caractéristiques d'un cheval.
- Il est responsable des soins quotidiens aux chevaux (alimentation, entretien, observation du comportement, soins selon prescriptions du vétérinaire, transport éventuel).
- Il participe à l'accueil du public et à l'animation de l'établissement.
- Il participe à la mise en œuvre du programme de travail.
- Il est responsable de l'entretien et de la maintenance du matériel et des installations.
- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.
- Il gère le suivi du personnel, les stocks, la pharmacie,...

Conditions d'exercice

Le soigneur est un salarié employé dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans les centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au galop ou au trot, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

Le secteur est composé principalement de petites et moyennes entreprises.